

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

RIK DE L'ABONNEMENT :

Roubaix-Tourcoing : Trois mois, 13 fr. 50. — Six mois, 26 francs. — Un an, 50 francs.

RÉDACTION & ADMINISTRATION

17, RUE NEUVE, 17

Directeur-Gérant : ALFRED REBOUX

Bureau à Tourcoing, RUE DES POUTRAIN, 42

ABONNEMENTS ET ANNONCES :

RUE NEUVE, 17, A ROUBAIX. — A LILLE, RUE DU CURÉ SAINT-ÉTIENNE, 9 bis.

ROUBAIX, LE 2 MARS 1886

La dernière laïcisation

La laïcisation vient d'atteindre la plus populaire des fondations de Saint-Vincent-de-Paul. M. le préfet de la Seine a signifié aux sœurs de charité qu'elles auraient à quitter, le 30 mars prochain, l'hospice des Enfants-Trouvés, dont elles ont la direction depuis 1638.

Cette œuvre des Enfants-Trouvés a été, pour ainsi dire, le berceau de leur congrégation, et l'une de celles qu'elles ont soutenues avec le plus de sollicitude et de dévouement. Aucune ne leur rappelait mieux les exemples et les vertus de leur saint fondateur; aucune ne les pénétrait davantage de son esprit; aucune ne leur a valu plus de mérites au regard de la société civile et certainement aussi au regard de Dieu.

C'est donc le coup le plus sensible et le plus cruel qui leur est porté par l'arrêt préfectoral qui les expulse de cet établissement, tout embaumé de leurs tresses maternelles et de leur religieuse abnégation.

Est-il besoin de dire que pas plus pour ce service que pour les autres services hospitaliers dont elles étaient chargées, l'administration ne saurait formuler le moindre grief contre les sœurs de Saint-Vincent-de-Paul? Elle n'a pas osé en produire un seul, et elle n'a su que se retrancher devant l'ordre stupide et brutal du conseil municipal.

Il n'y a, en effet, que la haine acharnée et violente des écoles de l'Hôtel-de-Ville de Paris pour tout ce qui touche à la religion, qui puisse expliquer cette mesure.

Les libres-penseurs sont enchantés de mettre la main sur cet établissement, où ils pourront élever des générations de petits athées, qui peupleront plus tard les orphelins maconiques.

Is se réjouissent des recrues qu'ils vont pouvoir faire ainsi, au nom de la « liberté de conscience » et de « la tolérance », en spéculant sur le malheur et sur l'abandon.

Le peuple persiste à faire baptiser ses enfants; dans ce terre de France où la moisson chrétienne est si renouvelée sans cesse, les athées seront heureux de jeter à pleines mains l'ivraie destinée à l'étouffer. Ne sont-ils pas habitués à jouer avec les ams!

Les catholiques protesteront contre cette nouvelle infamie, ils s'uniront à la douleur des Filles de la Charité; et il faudra qu'ils trouvent un moyen de s'opposer à cette main-morte de la libre-pensée sur de pauvres petits êtres sans défense.

Il leur suffira, pour s'y sentir encouragés, de relire en pensant à la laïcisation nouvelle, la célèbre exhortation de Saint-Vincent de Paul: « Or sus, Mesdames! la compassion et la charité vous ont fait adopter ces petites créatures pour vos enfants; vous avez été leurs mères selon la grâce, depuis que leurs mères selon la nature les ont abandonnés; voyez maintenant si vous voulez aussi les abandonner. Cessez d'être leurs mères

pour devenir à présent leurs juges; leur vie et leur mort sont entre vos mains; je m'en vais prendre les voix et les suffrages; il est temps de prononcer leur arrêt et de savoir si vous ne voulez plus avoir de laiséricorde pour eux. Ils vivront, si vous continuez d'en prendre un charitable soin, et au contraire ils mourront et périront infailliblement si vous les abandonnez; l'expérience ne vous permet pas d'en douter. »

NOUVELLES DU JOUR

Election législative de la Corse

Hier a eu lieu l'élection du quatrième député de la Corse, M. de Susini, radical, s'étant, au premier tour, comme on s'en souvient, trouvée en ballottage avec M. Gavini — qui ne se représentait pas.

Le 14 février, il y avait 73,951 électeurs inscrits et 36,503 votants. Voici les résultats: M. de Susini, socialiste, 24,000 voix élu.

M. Judet, radical, 19,000. L'élection de M. de Susini paraît assurée. Une grande agitation régnait dans la ville; la gendarmerie a été obligée d'intervenir.

L'expulsion des princes Paris, 1er mars. — Le bureau de la gauche radicale s'est réuni au soir de M. de Freycinet pour faire la démarche annoncée et le prier de ne pas poser la question de confiance au sujet de la proposition relative à l'expulsion des princes.

M. de Freycinet a répondu qu'il soumettrait la question à ses collègues.

L'extrême-gauche a décidé de voter pour la proposition obligatoirement à l'unanimité moins six voix. La réunion s'est prononcée à l'unanimité contre la proposition Rivot.

Le Conseil municipal de Paris et la grève de Decazeville Paris, 1er mars. — MM. Joffein, Vaillant et Chabert déposent les propositions et vœux suivants qui sont renvoyés à la deuxième commission.

Proposition portant qu'une somme de dix mille francs sera prélevée sur la réserve du budget municipal de 1886 et mise à la disposition des grévistes de Decazeville.

Vœu que le Parlement, annulant les actes de concession des mines dont la société houillère de l'Aveyron est devenu propriétaire, déclare la compagnie déchue de son droit de propriété et vote la reprise de ces mines redevenues ainsi définitivement la propriété inaliénable de la Nation.

La politique des affaires

Combien de temps faudra-t-on encore à des discussions de parti, stériles, irritantes, orangeuses, et quand voudra-t-on enfin s'occuper des vraies affaires du pays? Quatre grands mots sont passés depuis que la nouvelle Chambre a été élue. Quatre-elle fait dans cet intervalle? Rien, absolument rien. Des invasions de députés, des interpellations oiseuses pour taper les ministres et les mettre dans l'embaras, des débats creux et sonores sur l'amnistie et autres questions révolutionnaires de même nature, des propositions passionnées et passionnantes, telles que celle pour l'expulsion des princes; après quoi on a reconstitué les groupes parlementaires contre lesquels on avait tonné si fort; on s'est agitée en intrigues de couloirs et en manœuvres de coteries, et puis? C'est tout; pas une pauvre petite loi d'intérêt public, pas un projet de réforme pratique, pas une idée pour améliorer le sort des masses et atténuer la crise profonde qui atteint tous les éléments de la production et de la richesse nationale.

Ce n'est pas qu'on n'ait dit de grands mots en faveur de l'industrie, du commerce et de l'agriculture; mais, de réalité, aucune. Est qu'on a le loisir d'étudier, comme ils l'exigent, ces gros problèmes sociaux? D'ailleurs, c'est une étude ingrate, compliquée, fastidieuse. C'est bon pour les économistes, ces théoriciens rêveurs. Les politiciens ont autre chose à faire. Parlez-moi des luttes des partis, de la guerre des ambitions, de l'assaut du pouvoir! Voilà qui est attachant et émouvant.

La politique avant tout, la politique au-dessus de tout! Les affaires peuvent attendre, on verra plus tard!

Et! non, messieurs les députés et messieurs les sénateurs! Les affaires n'ont que trop attendu, et elles ne peuvent pas attendre davantage. Vous n'entendez donc pas de toutes les régions du travail, s'élever le cri de détresse qui vous commande de ne pas tarder plus longtemps à venir au secours de ceux qui souffrent! Vous fermez volontairement les yeux et les oreilles. Vous ne voulez pas écouter les doléances des populations rurales qui attendent notre dévouée attention et des populations industrielles dont beaucoup manquent de travail et de pain. Tous voudriez lutter d'émulation, de bêtise, d'aider, stimuler le gouvernement pour chercher et trouver un remède. Mais point! Vous gazilliez aux controverses byzantines des partis un temps précieux qu'il faudrait consacrer sans réserve à la crise économique qui ruine notre pays.

Il y a plus de deux ans qu'on a nommé cette fameuse commission de 44 qui devait, au bout de six mois, après avoir examiné les causes de la crise et les moyens de l'atténuer. Elle a fini de gazer l'assé, par confectionner un rapport qui a été pieusement et indifféremment déposé aux archives parlementaires. Personne n'en a plus soulevé mot. Ny a-t-il donc rien au fond de cette longue enquête dont on a pris le parti? Nous nous en doutons beaucoup, il est vrai, mais enfin que ne remet-on la question à l'ordre du jour? On interrompt à grands cris et l'on fait des discours révolutionnaires à propos des grèves d'ouvriers et des incidents triques qu'elle provoque; on ferait mieux de discuter s'il n'y avait pas quelque chose à faire pour le prévenir par des sages mesures de prévoyance et d'assistance. On laisse grandir chaque jour la question sociale au lieu de l'aborder de front. Bien venille qu'elle ne s'impose pas par quelque violente explosion!

Voici quatre ans que la Chambre a voté tout un système de canaux destinés à enrichir une vaste région, quatre départements du Midi de la France, qui, dévastés par les phylloxera, périssent de sécheresse à deux pas des foyers féconds du Rhône. Depuis lors, la question est accueillie sans pouvoir aboutir, au Sénat et dans les bureaux de tous les ministères de l'agriculture qui ne se succèdent aux affaires.

Voilà un an qu'on s'occupe de l'Exposition de 1889. Arrivera-t-on enfin à une solution? Et le budget, quand la Chambre sera-t-elle mise en mesure de rétablir l'équilibre de nos finances et de régler une situation d'où dépend le crédit même de la France? Le vœtera-t-on cette année encore au mois de décembre, et le Sénat sera-t-il réduit au rôle d'une Chambre d'enregistrement ou à l'expédition déplorable de documents visionnaires?

C'est donc pas la nation qui fait défaut. Le Parlement a devant lui des affaires toutes pressées, d'une importance capitale, et de nature à remplir utilement les travaux de la session. Qu'attend-on encore pour les aborder avec toute l'attention qu'ils méritent? Mais on aime mieux discuter à perte de vue sur l'Expulsion des princes ou sur les folies révolutionnaires de MM. Bussy et Camélinat. Eh bien! dit la Liberté, nous avertissons charitablement nos honorables représentants que l'opinion commence à jager très sévèrement leur apathie et que le pays, qui les a envoyés au Palais-Bourbon et au Luxembourg pour s'occuper de ses intérêts, s'attend maintenant à s'occuper bientôt en voyant qu'ils sont si lents à le faire.

Un bat-tilon d'infanterie de Lodève, est attendu à cinq heures du soir. L'Agence Havas nous télégraphie: « Decazeville, 1er mars, 9 h. 05 soir. Une grande réunion a eu lieu, organisée par MM. Duc-Querey, Bussy et Camélinat. Aucun incident ne s'est produit. » La compagnie et le gouvernement sont traités d'ailleurs de lâches à nauses. Le bataillon du 142e est arrivé ce soir sans qu'il y ait eu aucun incident. Malgré les obligations des meneurs, les ouvriers commencent à se laisser. Un grand nombre d'entre eux descendront probablement dans les fosses demain matin.

Decazeville, 1er mars. — On assure que l'ordre aurait été donné aux frégates de rallumer les fours à puddlage pour ferman soir et de reprendre le travail du laminage et de la tôle. Cependant la forge n'a de charbon que pour deux jours. D'autre part le bruit court que l'ordre aurait été donné à M. Lenonnoir, ingénieur des hauts-fourneaux, de tout arrêter, le puddlage aussi bien que le laminage et les hauts-fourneaux, jeudi matin, si les ouvriers ne sont pas rentrés dans les mines.

Les mineurs, dans la réunion tenue cette après-midi à la mairie, ont décidé que si M. Blazy ne peut pas renvoyer et les propositions de la compagnie modifiées, ils ne reprendront pas le travail.

MM. Camélinat et Duc-Querey ont pris tous deux la parole. Les ouvriers de Decazeville vont provoquer une réunion au feu et à Cransac.

D'autre part nous lisons dans le Figaro « 11 heures du soir. — La journée s'est passée sans le moindre incident. Partout calme plat. Les députés socialistes annoncent qu'ils vont procéder à la répartition des fonds recueillis par le *Clu du Peuple*. Cinq mille francs à partager entre trois mille et quelques grévistes. » Le danger que l'on redoutait de l'envahissement des mines par le feu est conjuré.

Comme nous l'avions annoncé, M. Pasteur a fait hier à l'Académie des sciences une communication très importante, qui est le corollaire et le complément de celle qu'il fit le 26 octobre dernier, et qui est un si grand renouveau dans le monde entier. Une enquête récente a été faite par lui concernant les personnes ayant été mordues par des chiens enragés. Des malades dont les morsures remontent jusqu'à huit mois ont été traités par M. Pasteur et leur santé est parfaite. Le nombre total des malades traités par ce procédé a été de 280; le nombre même jusqu'à 388, en y comprenant les plus récents. De tous les côtés, et même de l'Amérique du Nord, on a envoyé des personnes mordues par des chiens enragés, dont l'état rabique a été parfaitement constaté. Toutes ces personnes, hommes, femmes et enfants ont été préservées des suites inévitables de leurs morsures, quoique cependant, beaucoup d'entre elles n'avaient été vaccinées que 20 ou 25 jours après l'accident. M. Pasteur en conclut qu'il peut, sans crainte de mécompte, venir de toutes les parties de l'Europe, et même de l'Amérique du Nord, pour subir son traitement à Paris.

Des applaudissements enthousiastes ont salué cette communication, et le président, l'amiiral Jurien de la Gravière, s'est fait l'interprète de l'Académie en félicitant toute son admiration pour le nouveau et immense bienfait dont M. Pasteur a doté l'humanité.

M. de Freycinet a assuré que le concours du gouvernement était acquis pour la fondation à Paris d'un établissement affecté au traitement de la rage.

M. Pasteur pense que cet établissement peut suffire aux besoins, et il estime qu'une souscription serait préférable à l'initiative de l'Etat pour réunir les fonds nécessaires au fonctionnement de ce hôpital d'un nouveau genre. De grands sommes considérables ont été mises à sa disposition par divers particuliers et compagnies financières.

On peut être assuré qu'en présence des résultats dont nous venons de donner le résumé, les fonds ne manqueraient pas pour organiser le service de la vaccination rabique, sous la direction de M. Pasteur. Le personnel dont il dispose déjà est parfaitement au courant de toutes les dispositions à prendre, de manière à rendre efficace le fonctionnement de

leur faire accepter ardoirement ce qu'ils refusaient si nous le leur offrons. Pour les médicaments, cela n'est facile; je serai censé les préparer moi-même à cause des soins tout particuliers qu'ils exigent. Mais les médicaments ne sont pas tout, ils sont même peu de chose dans mon traitement; l'essentiel, c'est l'alimentation et les soins moraux. Je ne peux pas la nourrir et je ne peux pas la distraire. Elle s'ennuie cette malheureuse, je devrais dire qu'elle se désespère; elle avait cru qu'en épousant un officier elle allait vivre dans le monde, elle vit, elle meurt dans l'isolement. Vous avez ici des relations mondaines que moi je n'ai pas, il faut y battre le rappel.

— C'est facile. — La première chose à faire, c'est de lui enlever son enfant qui l'épuise et qu'elle empêche. Il faut donc avant tout trouver une nourrice, et ensuite il faut, quand l'enfant sera parti, que la mère n'ait pas un moment de solitude et d'ennui. Madame de Bosphoraux et ses filles qui sont du pays, peuvent nous trouver une nourrice; madame La Fontan, madame de la Genevrais, madame Collas, madame Bontemps peuvent entendre madame Drapier de soins; voyez-les entendre vous avec elles sur ce qu'il y a à faire; mieux que nous elles imagineront des moyens ingénieux pour ne pas provoquer des susceptibilités ombageuses.

En parlant ainsi ils étaient arrivés devant la maison du lieutenant-colonel.

Entrez, dit Montariol, à cette heure-ci, vous rencontrerez la baronne chez elle.

En effet, madame La Fontan était dans son salon où Béral lui donnait en ce moment une le-

çon de diction; un gréonid les séparait, madame La Fontan lisait et Béral conversait dans un fauteuil la jambe droite jetée pas-dessus la gauche, tenant son pied dans sa main avec l'élegante désolitude de l'Académie du *Levante*, écoutait en lui souriant: « Très bien, très bien! » L'entrée de Bonnet l'interrompit et Béral reposa sur le parquet son pied chassé d'une élégante botine et ne donna l'air d'un affreux grollet; en saluant Bonnet, il leissa voir une manchettes immaculée que retenait un gros bouton en or écaillé.

— Ah! monsieur Bonnet, dit la baronne, vous allez assister à ma leçon; vous êtes si bon comédien, vous allez donner votre avis.

Mais à la mine de Bonnet, la baronne vit qu'il devait se passer quelque chose de grave.

— N'avez-vous pas à me parler? demanda-t-elle. — Oui, madame. — Alors la leçon est finie; à demain, monsieur Béral.

Béral parti, Bonnet raconta ce que Montariol venait de lui apprendre.

— Mais c'est abominable, s'écria madame La Fontan qui avait de la bonté; M. Montariol a raison de compter sur nous, ce serait un crime de l'abandonner; nous ne sommes déjà que trop coupables de n'avoir rien su; mais aussi le colonel est trop sévère pour des dettes, il aura prononcé des retenues trop fortes qui ont réduit les malheureux à cette détresse. Enfin, c'est du présent, c'est de l'avenir qu'il s'agit, non du passé. Donnez-moi votre bras et conduisez-moi chez madame de Bosphoraux que nous nous entendions avec Julienne et Agnès.

« 11 heures du soir. — La journée s'est passée sans le moindre incident. Partout calme plat. Les députés socialistes annoncent qu'ils vont procéder à la répartition des fonds recueillis par le *Clu du Peuple*. Cinq mille francs à partager entre trois mille et quelques grévistes. » Le danger que l'on redoutait de l'envahissement des mines par le feu est conjuré.

Comme nous l'avions annoncé, M. Pasteur a fait hier à l'Académie des sciences une communication très importante, qui est le corollaire et le complément de celle qu'il fit le 26 octobre dernier, et qui est un si grand renouveau dans le monde entier.

Une enquête récente a été faite par lui concernant les personnes ayant été mordues par des chiens enragés. Des malades dont les morsures remontent jusqu'à huit mois ont été traités par M. Pasteur et leur santé est parfaite.

Le nombre total des malades traités par ce procédé a été de 280; le nombre même jusqu'à 388, en y comprenant les plus récents. De tous les côtés, et même de l'Amérique du Nord, on a envoyé des personnes mordues par des chiens enragés, dont l'état rabique a été parfaitement constaté.

Toutes ces personnes, hommes, femmes et enfants ont été préservées des suites inévitables de leurs morsures, quoique cependant, beaucoup d'entre elles n'avaient été vaccinées que 20 ou 25 jours après l'accident.

M. Pasteur en conclut qu'il peut, sans crainte de mécompte, venir de toutes les parties de l'Europe, et même de l'Amérique du Nord, pour subir son traitement à Paris.

Des applaudissements enthousiastes ont salué cette communication, et le président, l'amiiral Jurien de la Gravière, s'est fait l'interprète de l'Académie en félicitant toute son admiration pour le nouveau et immense bienfait dont M. Pasteur a doté l'humanité.

M. de Freycinet a assuré que le concours du gouvernement était acquis pour la fondation à Paris d'un établissement affecté au traitement de la rage.

M. Pasteur pense que cet établissement peut suffire aux besoins, et il estime qu'une souscription serait préférable à l'initiative de l'Etat pour réunir les fonds nécessaires au fonctionnement de ce hôpital d'un nouveau genre.

De grands sommes considérables ont été mises à sa disposition par divers particuliers et compagnies financières.

On peut être assuré qu'en présence des résultats dont nous venons de donner le résumé, les fonds ne manqueraient pas pour organiser le service de la vaccination rabique, sous la direction de M. Pasteur.

Le personnel dont il dispose déjà est parfaitement au courant de toutes les dispositions à prendre, de manière à rendre efficace le fonctionnement de

leur faire accepter ardoirement ce qu'ils refusaient si nous le leur offrons. Pour les médicaments, cela n'est facile; je serai censé les préparer moi-même à cause des soins tout particuliers qu'ils exigent.

Mais les médicaments ne sont pas tout, ils sont même peu de chose dans mon traitement; l'essentiel, c'est l'alimentation et les soins moraux. Je ne peux pas la nourrir et je ne peux pas la distraire.

Elle s'ennuie cette malheureuse, je devrais dire qu'elle se désespère; elle avait cru qu'en épousant un officier elle allait vivre dans le monde, elle vit, elle meurt dans l'isolement.

Vous avez ici des relations mondaines que moi je n'ai pas, il faut y battre le rappel. — C'est facile. — La première chose à faire, c'est de lui enlever son enfant qui l'épuise et qu'elle empêche.

Il faut donc avant tout trouver une nourrice, et ensuite il faut, quand l'enfant sera parti, que la mère n'ait pas un moment de solitude et d'ennui.

Madame de Bosphoraux et ses filles qui sont du pays, peuvent nous trouver une nourrice; madame La Fontan, madame de la Genevrais, madame Collas, madame Bontemps peuvent entendre madame Drapier de soins; voyez-les entendre vous avec elles sur ce qu'il y a à faire; mieux que nous elles imagineront des moyens ingénieux pour ne pas provoquer des susceptibilités ombageuses.

En parlant ainsi ils étaient arrivés devant la maison du lieutenant-colonel.

Entrez, dit Montariol, à cette heure-ci, vous rencontrerez la baronne chez elle.

En effet, madame La Fontan était dans son salon où Béral lui donnait en ce moment une le-

çon de diction; un gréonid les séparait, madame La Fontan lisait et Béral conversait dans un fauteuil la jambe droite jetée pas-dessus la gauche, tenant son pied dans sa main avec l'élegante désolitude de l'Académie du *Levante*, écoutait en lui souriant: « Très bien, très bien! » L'entrée de Bonnet l'interrompit et Béral reposa sur le parquet son pied chassé d'une élégante botine et ne donna l'air d'un affreux grollet; en saluant Bonnet, il leissa voir une manchettes immaculée que retenait un gros bouton en or écaillé.

— Ah! monsieur Bonnet, dit la baronne, vous allez assister à ma leçon; vous êtes si bon comédien, vous allez donner votre avis.

Mais à la mine de Bonnet, la baronne vit qu'il devait se passer quelque chose de grave.

— N'avez-vous pas à me parler? demanda-t-elle. — Oui, madame. — Alors la leçon est finie; à demain, monsieur Béral.

Béral parti, Bonnet raconta ce que Montariol venait de lui apprendre.

— Mais c'est abominable, s'écria madame La Fontan qui avait de la bonté; M. Montariol a raison de compter sur nous, ce serait un crime de l'abandonner; nous ne sommes déjà que trop coupables de n'avoir rien su; mais aussi le colonel est trop sévère pour des dettes, il aura prononcé des retenues trop fortes qui ont réduit les malheureux à cette détresse.

Enfin, c'est du présent, c'est de l'avenir qu'il s'agit, non du passé. Donnez-moi votre bras et conduisez-moi chez madame de Bosphoraux que nous nous entendions avec Julienne et Agnès.

« 11 heures du soir. — La journée s'est passée sans le moindre incident. Partout calme plat. Les députés socialistes annoncent qu'ils vont procéder à la répartition des fonds recueillis par le *Clu du Peuple*. Cinq mille francs à partager entre trois mille et quelques grévistes. » Le danger que l'on redoutait de l'envahissement des mines par le feu est conjuré.

Comme nous l'avions annoncé, M. Pasteur a fait hier à l'Académie des sciences une communication très importante, qui est le corollaire et le complément de celle qu'il fit le 26 octobre dernier, et qui est un si grand renouveau dans le monde entier.

Une enquête récente a été faite par lui concernant les personnes ayant été mordues par des chiens enragés. Des malades dont les morsures remontent jusqu'à huit mois ont été traités par M. Pasteur et leur santé est parfaite.

Le nombre total des malades traités par ce procédé a été de 280; le nombre même jusqu'à 388, en y comprenant les plus récents. De tous les côtés, et même de l'Amérique du Nord, on a envoyé des personnes mordues par des chiens enragés, dont l'état rabique a été parfaitement constaté.

Toutes ces personnes, hommes, femmes et enfants ont été préservées des suites inévitables de leurs morsures, quoique cependant, beaucoup d'entre elles n'avaient été vaccinées que 20 ou 25 jours après l'accident.

M. Pasteur en conclut qu'il peut, sans crainte de mécompte, venir de toutes les parties de l'Europe, et même de l'Amérique du Nord, pour subir son traitement à Paris.

Des applaudissements enthousiastes ont salué cette communication, et le président, l'amiiral Jurien de la Gravière, s'est fait l'interprète de l'Académie en félicitant toute son admiration pour le nouveau et immense bienfait dont M. Pasteur a doté l'humanité.

M. de Freycinet a assuré que le concours du gouvernement était acquis pour la fondation à Paris d'un établissement affecté au traitement de la rage.

M. Pasteur pense que cet établissement peut suffire aux besoins, et il estime qu'une souscription serait préférable à l'initiative de l'Etat pour réunir les fonds nécessaires au fonctionnement de ce hôpital d'un nouveau genre.

De grands sommes considérables ont été mises à sa disposition par divers particuliers et compagnies financières.

On peut être assuré qu'en présence des résultats dont nous venons de donner le résumé, les fonds ne manqueraient pas pour organiser le service de la vaccination rabique, sous la direction de M. Pasteur.

Le personnel dont il dispose déjà est parfaitement au courant de toutes les dispositions à prendre, de manière à rendre efficace le fonctionnement de

leur faire accepter ardoirement ce qu'ils refusaient si nous le leur offrons. Pour les médicaments, cela n'est facile; je serai censé les préparer moi-même à cause des soins tout particuliers qu'ils exigent.

Mais les médicaments ne sont pas tout, ils sont même peu de chose dans mon traitement; l'essentiel, c'est l'alimentation et les soins moraux. Je ne peux pas la nourrir et je ne peux pas la distraire.

Elle s'ennuie cette malheureuse, je devrais dire qu'elle se désespère; elle avait cru qu'en épousant un officier elle allait vivre dans le monde, elle vit, elle meurt dans l'isolement.

Vous avez ici des relations mondaines que moi je n'ai pas, il faut y battre le rappel. — C'est facile. — La première chose à faire, c'est de lui enlever son enfant qui l'épuise et qu'elle empêche.

Il faut donc avant tout trouver une nourrice, et ensuite il faut, quand l'enfant sera parti, que la mère n'ait pas un moment de solitude et d'ennui.

Madame de Bosphoraux et ses filles qui sont du pays, peuvent nous trouver une nourrice; madame La Fontan, madame de la Genevrais, madame Collas, madame Bontemps peuvent entendre madame Drapier de soins; voyez-les entendre vous avec elles sur ce qu'il y a à faire; mieux que nous elles imagineront des moyens ingénieux pour ne pas provoquer des susceptibilités ombageuses.

En parlant ainsi ils étaient arrivés devant la maison du lieutenant-colonel.

Entrez, dit Montariol, à cette heure-ci, vous rencontrerez la baronne chez elle.

En effet, madame La Fontan était dans son salon où Béral lui donnait en ce moment une le-

çon de diction; un gréonid les séparait, madame La Fontan lisait et Béral conversait dans un fauteuil la jambe droite jetée pas-dessus la gauche, tenant son pied dans sa main avec l'élegante désolitude de l'Académie du *Levante*, écoutait en lui souriant: « Très bien, très bien! » L'entrée de Bonnet l'interrompit et Béral reposa sur le parquet son pied chassé d'une élégante botine et ne donna l'air d'un affreux grollet; en saluant Bonnet, il leissa voir une manchettes immaculée que retenait un gros bouton en or écaillé.

— Ah! monsieur Bonnet, dit la baronne, vous allez assister à ma leçon; vous êtes si bon comédien, vous allez donner votre avis.

Mais à la mine de Bonnet, la baronne vit qu'il devait se passer quelque chose de grave.

— N'avez-vous pas à me parler? demanda-t-elle. — Oui, madame. — Alors la leçon est finie; à demain, monsieur Béral.

Béral parti, Bonnet raconta ce que Montariol venait de lui apprendre.

— Mais c'est abominable, s'écria madame La Fontan qui avait de la bonté; M. Montariol a raison de compter sur nous, ce serait un crime de l'abandonner; nous ne sommes déjà que trop coupables de n'avoir rien su; mais aussi le colonel est trop sévère pour des dettes, il aura prononcé des retenues trop fortes qui ont réduit les malheureux à cette détresse.

Enfin, c'est du présent, c'est de l'avenir qu'il s'agit, non du passé. Donnez-moi votre bras et conduisez-moi chez madame de Bosphoraux que nous nous entendions avec Julienne et Agnès.

« 11 heures du soir. — La journée s'est passée sans le moindre incident. Partout calme plat. Les députés socialistes annoncent qu'ils vont procéder à la répartition des fonds recueillis par le *Clu du Peuple*. Cinq mille francs à partager entre trois mille et quelques grévistes. » Le danger que l'on redoutait de l'envahissement des mines par le feu est conjuré.

Comme nous l'avions annoncé, M. Pasteur a fait hier à l'Académie des sciences une communication très importante, qui est le corollaire et le complément de celle qu'il fit le 26 octobre dernier, et qui est un si grand renouveau dans le monde entier.

Une enquête récente a été faite par lui concernant les personnes ayant été mordues par des chiens enragés. Des malades dont les morsures remontent jusqu'à huit mois ont été traités par M. Pasteur et leur santé est parfaite.

Le nombre total des malades traités par ce procédé a été de 280; le nombre même jusqu'à 388, en y comprenant les plus récents. De tous les côtés, et même de l'Amérique du Nord, on a envoyé des personnes mordues par des chiens enragés, dont l'état rabique a été parfaitement constaté.

Toutes ces personnes, hommes, femmes et enfants ont été préservées des suites inévitables de leurs morsures, quoique cependant, beaucoup d'entre elles n'avaient été vaccinées que 20 ou 25 jours après l'accident.

M. Pasteur en conclut qu'il peut, sans crainte de mécompte, venir de toutes les parties de l'Europe, et même de l'Amérique du Nord, pour subir son traitement à Paris.

Des applaudissements enthousiastes ont salué cette communication, et le président, l'amiiral Jurien de la Gravière, s'est fait l'interprète de l'Académie en félicitant toute son admiration pour le nouveau et immense bienfait dont M. Pasteur a doté l'humanité.

M. de Freycinet a assuré que le concours du gouvernement était acquis pour la fondation à Paris d'un établissement affecté au traitement de la rage.

M. Pasteur pense que cet établissement peut suffire aux besoins, et il estime qu'une souscription serait préférable à l'initiative de l'Etat pour réunir les fonds nécessaires au fonctionnement de ce hôpital d'un nouveau genre.

De grands sommes considérables ont été mises à sa disposition par divers particuliers et compagnies financières.

On